



Bilan de fin 2020 - éléments essentiels

Situation de l'hôpital : Une ambition territoriale, limitée aux moyens octroyés et amputée par une faible démographie médicale.

Le Projet Médical Commun (PMC)- Remiremont /Epinal, issu de la mission ORATORIO a été adopté par la Commission Médicale d'Établissement et par le Conseil Surveillance, Rappelons que le PMC n'est pas une obligation légale. De fait, maintenant l'hôpital de Remiremont élabore son Projet Médical (sic-obligation légale)

Notre avis :

Le PMC porte la marque de nos mobilisations : 4 lignes rouges sont inscrites (entendez lignes blanches infranchissables)- extraits :

- 1- Disparition programmée du CH de Remiremont pour consolider le NHE et ses partenaires*
- 2- Mise en péril de l'ouverture du NHE et de sa soutenabilité opérationnelle et de son positionnement territorial de référence*
- 3- Fermeture des maternités et des Service d'Accueil d'Urgence de proximité SAU*
- 4- Affaiblissement mutuel des activités de chirurgie*

Il est basé sur la coopération entre les équipes médicales Rmt /Epinal, mais son ambition est limitée à l'optimisation des moyens actuels dans le cadre vosgien, en résistance à la captation de l'activité par le CHU.

En filigrane, apparait ce qu'ils appellent « la gradation des soins », dans les faits une remise en cause de la proximité pour ne pas dire une dégradation pure et simple.

Les dossiers urgents qui fâchent

-La fin de la Permanence De Soins en chirurgie viscérale au 1 mars: ligne rouge mordue

- Peu de perspective au retour de l'urologie, (cf ligne rouge déjà bien entamée) sans parler des fermetures de lits, des urgences etc...

- la remise en cause de la néonatalogie et pédiatrie et donc de la classification niveau 2 de la maternité, un temps évoqué ne serait plus à l'ordre du jour selon les dernières déclarations du directeur à « l'écho des Vosges -25/12/20 »

- la mise en concurrence aggravée de la radiologie suite à l'autorisation ARS d'un scanner à RADIOLOR – Groupe très puissant financièrement : Radiolor (38 médecins), groupe adossé au groupe coopératif (!) national VIDJ (850 médecins)

- un million d'économie dans les services supports sur les années à venir
- privatisation du bio nettoyage à Remiremont au 1er janvier 2021 Or, Il est pourtant de notoriété que la privatisation du ménage accroît les maladies nosocomiales (infections contractées dans un établissement de santé.)

Des points plutôt positifs ou qui interrogent

- le retour d'un pôle administratif -transféré à Epinal par le directeur précédent- dans le bâtiment dit le « Le Château »
- réouverture de lits en cardiologie à compter de ce début d'année semble-t-il
- demande d'un prêt de 2 millions d'euros pour investir à Rmt, mais pas d'investissement dans un deuxième IRM qui fait défaut (600 000€ environ). Ademat-h demande une augmentation de ces investissements afin d'acheter un deuxième IRM pour réduire les délais de rdv (3 mois) et avoir un outil de diagnostic afin d'améliorer la prise en charge des accidents neurovasculaires, point sur lequel les pertes de chance sont patentées.

Le directeur se prononce pour la création d'un PIM (pôle d'imagerie médicale public-privé)

- une volonté de développer l'offre médicale (avec les moyens impartis) en créant des pôles spécialisés sur le département. Cette stratégie n'est pas la nôtre. Nous visons le maintien des services de proximité avec des hôpitaux généraux et le retour aux plateaux techniques, des lits et des personnels antérieurs aux plans de démantèlement et leur adaptation à l'évolution des besoins.

- un coordonnateur GHT vient d'être embauché ; A priori le risque de fusion GHT 88 et 54 est écarté. Cependant la très écoutée Cour des comptes, dans son dernier rapport sur les GHT (oct 2020) note : « **Les GHT doivent permettre de mener à son terme l'organisation territoriale de l'hospitalisation publique** » !

Sur-difficultés :

. Les Centres Hospitaliers peinent à recruter des médecins et c'est en vertu de cette réalité que finalement les professionnels eux-mêmes décident de la réduction de l'offre de soins. Magnifique coup de billard à x bandes de la part du pouvoir : plus besoin de contrat de performance, plus besoin de directeur qui impose des choix économiques redoutables...

Il faut urgemment sortir de cet effet nasse et de cette spirale.

Pourquoi les médecins des cliniques ne participeraient-ils pas à la Permanence Des Soins ?

Enfin, si la question des effectifs médicaux a pu être abordée avec le directeur, ce n'est pas encore le cas des personnels paramédicaux et des fonctions supports.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : UNE BELLE OPPORTUNITÉ POUR

RE-DYNAMISER LE TERRITOIRE.

« C'est en renforçant les citoyens dans leur capacité à être acteurs et exigeants - en contrepoint des points de vue institutionnels, professionnels, industriels ... - que le champ de la santé pourra évoluer » (Haute Autorité de Santé - Projet stratégique 2019-2024, Axe 2)

L'Ademat-H a souhaité, lors de sa dernière assemblée générale, que le bassin de vie de Remiremont s'engage dans la construction d'un Contrat Local de santé. Les élus du territoire et l'ARS ont confirmé leur intention d'aller dans cette direction. La directrice générale de l'ARS a signé « un mandat de négociation » avec le PETR le 25 juin 2020.... Il ouvre le travail préparatoire à la signature du contrat en principe fin 2021. Ce n'est qu'à la fin de cette année que nous en avons été informés et que des rapprochements effectifs se sont opérés avec le bureau et la direction du PETR. Cela doit aboutir pour le 31 janvier 2021 à la mise en place d'un comité de pilotage.

La période actuelle doit servir à recenser les besoins. C'est dans ce contexte que le PETR de Remiremont et ses Vallées a proposé un questionnaire. Nous souhaitons que ce premier pas pour construire le diagnostic de la santé du territoire et de ses habitants, permette de construire une méthode de travail participative et constructive associant les habitants, les associations concernées dont la nôtre. Ademat-H a demandé à participer à l'exploitation de cette enquête qui sera complétée par des entretiens avec les personnels de santé.

Les questionnaires sous format papier peuvent être réclamés auprès de votre mairie. Les réponses par lien numérique sont à privilégier : <https://www.paysderemiremont.fr/2020/11/27/cls/> pour simplifier le traitement anonymisé. Nous comptons sur vous et vous tiendrons informés des suites qui seront données.

Aussi nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à répondre à ce questionnaire avant le 31 janvier et à nous signaler si vous souhaitez participer à la suite de la démarche qui devra faire de la santé une priorité du projet de territoire.

VIE ASSOCIATIVE : SOYONS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

ADHÉSION/RÉADHÉSION

C'est une difficulté supplémentaire liée à la situation, et à une vie sociale dégradée

Or notre **audience** auprès des décideurs, des représentants de l'Etat des diverses administrations, **notre capacité à peser dans les décisions** pour une réponse adaptée à nos besoins de santé sont liées à notre nombre.

Il y a 5 ans, jours pour jours, nous nous lançons dans la défense de la maternité. Elle est toujours là. Mieux, l'Hôpital n'a pas été transformé en centre gériatrique, contrairement aux vœux du ministère de la santé. Et la longue crise Covid que nous traversons prouve combien ces choix sont justifiés.

Nous sommes 2757 adhérents. 2680 personnes physiques. Et 77 personnes morales (26 associations+48 communes et 3 EPCI)

En 2020 873 adhérents ont payé leur cotisation

Chacun est donc invité à retourner son adhésion 2021, en ligne ou voie postale voir : <https://www.ademat.org/adhesion-en-ligne/>

ÉLÉCTION DU CA - APPEL A CANDIDATURE

23 municipalités ont désigné un élu comme référent santé/administrateur dans nos instances.

Conformément à nos statuts nous devons réélire la moitié des sortants

Chaque adhérent peut postuler, il faut penser au renouvellement et au rajeunissement.

Merci donc de réfléchir à la question et à votre engagement éventuel à venir. Vous pouvez dès maintenant faire acte de candidature par retour écrit à ce courriel

Une note vous parviendra fin janvier concernant : les modalités de vote, la liste des administrateurs renouvelables, les modalités de connexion à Zoom pour la visio conférence.